

Avis voté en plénière du 14 mai 2014

# L'adaptation de la France au changement climatique mondial

## Déclaration du groupe de la CGT

Alors que les changements climatiques liés aux activités humaines commencent à être perceptibles dans la vie quotidienne en métropole comme Outre-mer, chacun peut mesurer la difficulté politique à changer de logique économique et à prendre des mesures concrètes et contraignantes pour limiter dès à présent les émissions de GES.

Cette inaction conduit à devoir envisager dès à présent et, malgré les incertitudes qui existent, des stratégies d'adaptation car les changements climatiques auront des conséquences dans tous les domaines économiques et impacteront fortement la vie des populations.

C'est tout le mérite de l'avis, présenté aujourd'hui par Jean Jouzel et Antoine Bonduelle, de présenter des propositions pour sensibiliser et accélérer l'organisation de la société française dans sa diversité en anticipant et en planifiant les changements de demain.

Pour y parvenir, l'avis met l'accent sur le développement des connaissances pour comprendre les menaces et développer des services climatiques qui permettraient d'apprécier la vulnérabilité des activités économiques et de la société aux changements climatiques. Au moment où la politique gouvernementale prône l'austérité et la réduction des budgets publics, l'avis souligne l'intérêt de développer la recherche fondamentale, par exemple sur les réponses des écosystèmes terrestres à des augmentations de la sécheresse, à des modifications des régimes de pluies. Il note aussi le besoin de clarifier les conséquences des changements climatiques en milieu urbain en combinant les approches de vulnérabilité telles que vieillissement de la population, maladies respiratoires liées aux pollutions, allergies... aux choix d'urbanisme et aux normes techniques des équipements et constructions. Il recommande également de renforcer les études sur l'adaptation aux nouveaux risques sanitaires. Il s'agit, comme l'indique l'avis, d'intégrer l'adaptation dans l'avenir économique sans négliger le devenir des femmes et des hommes.

Pour concrétiser et impliquer le plus grand nombre, l'avis propose de généraliser des démarches initiées par certaines régions qui ont demandé aux équipes scientifiques d'apporter leur contribution sur les scénarios prévisibles. La région Aquitaine s'est ainsi appuyée sur le diagnostic scientifique pour intégrer dans les politiques publiques une climatoconditionnalité. La connaissance régionale permet de mieux cerner les différents enjeux en termes de santé publique, de biodiversité et d'activités économiques : agriculture, forêt, mer... Reste à associer mieux les différents acteurs en territoire.

Cette approche régionale n'est pour autant pas déconnectée d'une impulsion, d'actions et de solidarité au niveau national. Les changements climatiques représentent un défi pour les territoires métropolitains et encore plus pour les territoires ultramarins qui impliquent une solidarité nationale. Nous apprécions donc positivement la demande d'une réflexion d'ensemble sur les rôles respectifs des différents acteurs : puissance publique (État, collectivités) garante de la cohésion sociale, et acteurs privés, dont les assureurs.

Pour toutes ces raisons la CGT a voté l'avis.